

LA PRÉCARITÉ N'EST PAS UN MÉTIER !



DU 1^{ER} AU 8 DÉCEMBRE,
VOTEZ CGT



TRAVAILLER SANS COMPTER ?

Avec une inflation fulgurante de plus de 6% depuis janvier, qui devrait atteindre presque 10% en décembre, l'augmentation de 3,5% du point d'indice est bien éloignée des besoins des agents de la Fonction Publique. Depuis 2010, les faibles augmentations, correspondant en tout à 1,7%, n'ont pas plus compensé les 1,6% d'inflation par an sur la même période. En 20 ans, les agents de catégorie C ont perdu 300€ de pouvoir d'achat et ceux de catégorie A, 900€.

Comment nos gouvernants peuvent-ils alors laisser entendre que c'était l'abondance, « et en même temps », s'étonner du défaut d'attractivité ? La revalorisation des primes ne constitue qu'une illusion d'augmentation du pouvoir d'achat, car la précarité ne cesse de s'accroître et les pensions de retraites de diminuer.

Malgré 3 augmentations dites « exceptionnelles » du budget du ministère de la Justice, les choix budgétaires démontrent toujours que les salaires des personnels ne sont pas la priorité de nos dirigeants. Réformes statutaires, salariales et indemnitaires au rabais, part grandissante des primes, revalorisations inévitables et incohérentes, décrochages salariales, réduction d'acquis... Et pourtant, de l'argent il y en lorsqu'il s'agit de privatiser les missions, de passer des marchés publics, de construire des CEF (alors même qu'un rapport du Sénat demande l'arrêt de leur construction).

Il s'agit tout simplement de choix et de répartition ! A la veille des annonces du Garde des Sceaux sur le budget 2023 et à l'aune des promesses présidentielles, la CGT PJJ attend donc des actes forts sur le pouvoir d'achat des agents !

La CGT PJJ est attachée à l'amélioration du pouvoir d'achat et en a fait une de ses priorités. Les résultats de nos luttes le démontrent : contribution à l'augmentation des indemnités de nuits, dimanches

et jours fériés, à la hausse des primes de camps, à la réévaluation des astreintes, à la rémunération de tutorat, à la revalorisation de l'IFSE des corps spécifiques et du forfait promotion de grade, à l'élargissement de l'application de la NBI et de celle de la revalorisation quadriennale.

Nos revendications :

- Dégel du point et indexation de sa valeur à celle de l'inflation
- Revalorisation des grilles et leur mise en cohérence pour toute la fonction publique
- Intégration des primes dans le calcul des retraites
- Egalité salariale entre les femmes et les hommes sur toute la carrière
- Plan de titularisation et construction d'une rémunération plus juste pour les agents non-titulaires
- Augmentation des pensions de retraites à la hauteur des pertes subies
- Indexation des indemnités, primes et astreintes sur l'inflation avec clause de revoyure annuelle
- Application des décrets NBI et augmentation des budgets en conséquence
- Versements d'une indemnité compensatrice de 183 euros dans l'attente de l'extension du CTI à tous les oubliés du Ségur
- Revalorisation des IFSE pour tous les corps
- Revalorisation du forfait promotion de grade pour tous
- Création d'un 3^e grade de CADEC et d'un second grade de CSE
- 1^{er} mai travaillé, payé double

Pour une fonction publique et une PJJ attractive ! Pour des salaires qui permettent de vivre dignement ! La précarité ne doit pas devenir un métier !

**ALORS TOUS MOBILISÉS LE 29 SEPTEMBRE PROCHAIN
POUR NOS SALAIRES !**